



Conditions Particulières – Congrès SFORL / Journée Infirmier(e)s 2021

INSCRIPTIONS

Toute inscription doit être effectuée via le site Internet du congrès. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone, courrier ou email.

Afin que votre inscription soit validée, vous devez télécharger un justificatif prouvant votre statut d'infirmier(e) sur le site en ligne d'inscription.

L'inscription est gratuite pour la Journée des Infirmières, mais également au reste du congrès le samedi 2 et dimanche 3 octobre.

L'inscription est possible en ligne avant le jeudi 30 septembre 2021, et sur place le vendredi 1er octobre 2021.

INSCRIPTIONS DANS LE CADRE DE LA FORMATION CONTINUE

Les inscriptions dans le cadre de la formation continue se font uniquement via le site Internet du congrès où un formulaire vous est dédié. Il vous sera demandé de saisir les informations concernant votre participant ainsi que les coordonnées du contact du service formation.

Une fois les informations saisies et votre demande d'inscription validée, vous recevrez une convention de formation complétée avec les informations préalablement reçues. Nous vous demanderons de bien vouloir nous la renvoyer par courriel signée et tamponnée.

Dès réception de ce document, nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription par email. Si nous n'avons pas reçu ce document dans les deux semaines, la demande d'inscription ne pourra être prise en compte et sera automatiquement annulée.

CONDITIONS D'ANNULATION

La SFORL ne peut être tenue responsable de toutes conséquences résultantes de grèves, de maladie, de conditions climatiques, d'événements naturels, d'actes de terrorisme, d'épidémie, d'impossibilité d'accès, etc. (liste non exhaustive) et de manière générale de tous incidents extérieurs, imprévisibles et irrésistibles indépendants de sa volonté.

Toute demande d'annulation doit être notifiée par email au secrétariat de la SFORL avant le 15 septembre 2021.

Email : sforl@sforl.org

CHANGEMENTS DE NOM

Le badge est personnel et non transmissible, il sera remis exclusivement sur présentation du code-barres reçu dans l'email de préparation de votre venue. Si vous n'avez reçu cet email, merci de nous contacter au secrétariat de la SFORL : sforl@sforl.org

Tout changement de nom est donc impossible et nécessite une nouvelle inscription.

MENTIONS LEGALES :

Les informations recueillies dans le cadre de votre inscription sont indispensables à la bonne gestion de votre enregistrement à la Journée des infirmier(e)s et au Congrès de la SFORL, elles font l'objet d'un enregistrement informatique. Les destinataires des données sont l'association organisatrice de la manifestation, elles en feront usage dans le cadre des missions de communication directe et indirecte et d'organisation de la manifestation. A noter : lors de la manifestation votre badge est susceptible d'être scanné par l'un de nos partenaires, si vous ne le souhaitez pas vous pouvez refuser le scan de votre badge, ainsi vos coordonnées ne seront pas transmises. Dans le cas contraire vous autorisez la transmission de vos coordonnées au partenaire qui en maîtrisera leur usage sous sa seule responsabilité.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à sforl@sforl.org

En s'inscrivant le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'inscription, d'annulation, des mentions légales, du contenu du programme scientifique et les accepter.